

## COMMUNIQUE DE PRESSE



Les représentants du Collectif Glu reçus par le Groupe d'étude Chasse et Pêche à l'Assemblée nationale.

Mercredi 13 mars 2024, les représentants du collectif glu, accompagnés de Guillaume Firmin, juriste de la Fédération Nationale des Chasseurs et de Jean-Claude Ricci, directeur de l'Institut Méditerranéen du Patrimoine Cynégétique et Faunistique ont été reçus par une quinzaine de députés du groupe d'études Chasse et Pêche de l'Assemblée nationale, à l'initiative du député des Alpes-de-Haute-Provence, Christian Gérard.

L'objectif principal de cette rencontre était de convaincre les députés de la nécessité d'autoriser l'expérimentation pour la chasse à la glu afin de répondre aux attentes du Conseil d'État concernant l'absence de données officielles et la démonstration de la sélectivité des gluaux.

Les députés et attachés parlementaires réunis autour du Président du groupe chasse Daniel Labaronne, ont porté une attention soutenue à la présentation de la pratique et à l'exposé du contexte juridique actuel.

Le Président Labaronne a proposé de planifier une nouvelle réunion avec les différents acteurs concernés par ce dossier pour faire avancer la mise en œuvre d'un processus d'expérimentation. Il est en effet surprenant que certaines chasses traditionnelles aient pu obtenir un arrêté d'autorisation et d'autres non. Il est encore plus surprenant de renoncer à un éclairage scientifique quand la faiblesse du dossier repose sur l'absence de données officielles.

Par ailleurs, nous sommes toujours dans l'attente de la décision du Conseil d'État concernant les arrêtés cadre pantés et matoles.

Nous ne manquerons pas de vous informer des suites qui seront données à ces différents dossiers.

